

# Le Léguer de nouveau en fête jusqu'au 10 septembre

De juin à Septembre se déroule la 26ème édition de l'opération « Le Léguer en fête ». Au programme : balades, expositions, conférence, projections et découvertes, pour apprendre à mieux connaître ce cours d'eau costarmoricain labellisé « Site Rivière Sauvage », et son bassin versant.

Le Léguer est une rivière bretonne qui s'étend sur près de soixante kilomètres, dans les Côtes-d'Armor. Rejoint par son affluent le Gouic au niveau de Belle-Isle-En-Terre, son embouchure se situe dans la baie de Lannion. C'est aussi la première et la seule rivière de Bretagne à avoir obtenu le label « Site Rivière Sauvage », une distinction décernée par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages et le Fonds pour la Conservation Des Rivières Sauvages. Ce label national vise à récompenser des « rivières joyaux », et est « un outil au service des gestionnaires des milieux aquatiques d'eau courante pour améliorer la protection et la conservation des rivières qui présentent un bon fonctionnement écologique ». On trouve ainsi une biodiversité variée dans la vallée du Léguer, par ailleurs classée zone Natura 2000 : saumons, mais aussi loutres, lamproie marine, escargot de Quimper...

Chaque année, l'opération « Le Léguer en fête » est organisée. Portée pour cette édition 2022 par les collectivités du bassin versant Vallée du Léguer (Lannion-Trégor- Communauté, Guingamp- Paimpol Agglomération, Morlaix Communauté et le syndicat de Goas koll Traou Long), l'Office de tourisme Bretagne – Côte de granit rose, elle se déroule du 26 juin au 10 septembre.

Au programme : une quarantaine d'animations, pour la plupart

gratuite, et qui se déclinent autour de trois grands axes :

– Des balades patrimoines, tous les dimanches jusqu'au 4 septembre, à 17h. Elles auront lieu cette année sur les communes de Guerlesquin, Plounérin, Lannion, Loc Envel, Le Vieux-Marché, Plouaret, Louargat, Belle-Isle-en-Terre, Plougonver, Pluzunet et Ploubezre.

- Des expositions (photos, sculptures, cartes postales anciennes...) à partir du 1er juillet, en intérieur et en extérieur
- Des découvertes : visite de fermes, projection de film, conférences, balades, chantier rivière festif, performances musicales...

Tout le programme détaillé est disponible sur le site <http://www.vallee-du-leguer.com/>